

## Décision prise dans le cadre de la délégation du conseil d'administration,

**LA PRESIDENTE,**

- Vu** le code de l'Éducation, notamment ses articles L.712-2, L.712-3, D 719-4 et suivants ;
- Vu** le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu** le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection de la présidente de l'Université de Lorraine en date du 31 mai 2022 ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 31 mai 2022 portant délégation à la Présidente,

### DECIDE

#### Article 1

Les tarifs de l'EEIGM pour diverses prestations sont fixés comme suit :

Prestations	Prix HT
CARACTERISATION DE PLACAGES OR - RHODIUM	1773,56 €
RECHERCHE D'ALPHA CASE SUR UNE EPROUVETTE TEMOIN EN TITANE	846,73 €
ANALYSES CHIMIQUES DE SURFACE (MEB – EDS) DE PIECES EN TITANE - ANALYSE DE SURFACE	331,52 €
CARACTERISATION MICROSTRUCTURALE D'UNE BARRE D'HAFNIUM	489,10 €
TRAITEMENT THERMIQUE DE PLATEAUX ISSUS DE FA EN INCONEL 718	2476,08 €
BRASAGE ET TRAITEMENT SOUS VIDE SONDES PL310 PT M88 ET PL310 TT M88	2497,88 €
TRAITEMENTS THERMIQUES DE PLATEAUX ISSUS DE FA EN MATIERE INCONEL 718 - PLATEAU	61,73 €

#### Article 2

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

#### Article 3

Le directeur général des services ainsi que l'Agent comptable de l'Université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée à la Présidence, dans les locaux de l'EEIGM et publiée sur le site internet de l'Université.

Fait à Nancy, le 22 juin 2026



Hélène BOULANGER

Affiché à la Présidence et transmis au Recteur, Chancelier des Universités le

06 JUL. 2026